

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE

La République impérisable

Rien n'est plus intéressant que d'entendre dire par les républicains, comme Constans aux Toulousains, comme Maret dans le *Radical*, que « la République est à jamais affermie ».

C'est, d'ailleurs, la note de tous les journaux républicains en ce moment. Il n'est pas jusqu'à l'*Estafette* et le *Temps* qui ne se recommandent de M. Saint-Genest, qui écrit :

« Boulanger n'a servi qu'à faire triompher la République qui, ébranlée un instant, vient d'être miraculeusement affermie par lui. »

Il ajoute :

« Il faut, jusqu'à nouvel ordre, se résigner à ce qui est là et tâcher de le rendre meilleur, car on n'a plus le droit de flétrir ce qui est là. »

L'*Estafette*, qui contresigne ces lignes, dit :

« Les conservateurs ne sauraient mieux faire que d'écouter la voix d'un des leurs, qui a tout tenté pour les prémunir contre le plus grave et le plus humiliant des échecs. »

Cette idée de rendre la République « meilleure » est bien du pur Saint-Genest !

Comment s'y prendra-t-il pour améliorer « cela » ? Il ne le dit pas. L'on ne peut que le regretter.

Quant à l'*Estafette*, qui félicite le rédacteur du *Figaro* d'avoir « tout tenté » pour démolir Boulanger, c'est absolument un chef-d'œuvre !

Le *Figaro* a été l'organe officiel, officieux, le moniteur chéri du général Boulanger.

Aucun journal n'a plus travaillé que lui à le mettre en scène.

Et l'*Estafette* félicite un des principaux rédacteurs du *Figaro* de son énergie clairvoyante pour « prémunir » les conservateurs contre cet aventurier !

La cocasserie n'était jamais allée aussi loin.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que la République est devenue insubmersible, — et les Républicains le proclament en chœur, — rien ne gêne donc plus nos gouvernants pour couronner l'édifice, comme on disait sous l'Empire. Rien ne les arrête plus pour donner aux libertés égalitaires les garanties refusées jusqu'ici sous prétexte que les « anciens partis », pour parler toujours le langage de l'Empire, faisaient courir des dangers au régime établi.

Cette Egalité bienfaisante, inscrite dans tous les programmes, la France l'attend ! L'attend-elle encore longtemps ?

Voyons, puisque vous n'avez plus rien à craindre de personne, pendez au croc votre équipement de guerre civile.

Donnez-nous la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, ô Républicains rassurés sur votre avenir !

Pas si bêtes, n'est-ce pas ?

Aux frais des contribuables

On annonce que M. Jules Roche, en ce moment à Lyon, va partir aujourd'hui mardi pour faire une excursion sur le Rhône.

C'est une fort jolie excursion et très agréable surtout lorsqu'on la fait aux frais des contribuables. Toutefois comme, officiellement au moins, le budget n'est point fait pour payer les plaisirs des ministres, on ajoute que M. Roche visitera les ports du Rhône pour se rendre compte des moyens de navigation et de leur importance commerciale. Il semble que ces questions sont assez anciennes et ont donné lieu à assez d'études pour qu'on doive être fixé au ministère sur les solutions qu'elles comportent. M. Roche, s'il n'est pas au courant, aurait pu se renseigner auprès des directeurs de son ministère. Il aime mieux voir par lui-même. Les contribuables peuvent bien, après tout, faire les frais de l'éducation d'un ministre, et c'est si agréable en cette saison de descendre le cours du Rhône et de voir de beaux pays sans qu'il vous en coûte rien !

M. Yves Guyot a également le goût des voyages ; mais, pour que cela ne lui coûte pas cher, il prend le rôle d'inspecteur.

L'inspection de M. le ministre est payée sur les crédits des voies ferrées en construction. C'est sur ces fonds, nous disent les *Nouvelles*, que seraient prélevés les frais de déjeuners, de dîners, d'hôtel, de voitures et toute dépense accessoire, y compris celle de la suite ministérielle. Depuis le mois de janvier, les frais de voyage s'élèvent, dit-on, à la modeste somme de 34,000 fr.

Mais, dirait-on, si M. le Ministre n'avait pas absorbé ces fonds, ils eussent pu être employés dans le but pour lequel ils avaient été inscrits au budget. Sans doute, mais ne compte-t-on pour rien le coup d'œil du maître ? M. le Ministre n'a pas relevé d'infraction, mais cela prouve seulement que l'administration républicaine est irréprochable. Le serait-elle si elle ne vivait pas dans la crainte de l'inspection de M. Yves Guyot ? Voilà comment on justifie des dépenses.

LETTRE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Après la série des aveux, nous arrivons à la série des démissions.

M. Naquet ouvre la voie ; il se retire, autant par dégoût de la besogne qu'il a accomplie que sous la pression de ses anciens électeurs. C'est le premier, d'autres suivront.

Tandis que M. Naquet démissionne, plusieurs écrivent. M. Boulanger a adressé une lettre à M. Paulin Méry, député socialiste de Paris ; il lui dit :

« Jersey Sainte-Brelade villa, 3 septembre.

» Mon cher ami,

» Je suis heureux de voir que nos avis concordent parfaitement en ce qui concerne l'odieuse campagne que des gredins, anciens membres du comité, mènent en ce moment contre moi.

» Leur but est de m'enlever la confiance des républicains au moyen de racontars, moitié

faux, moitié vrais. Et pour atteindre ce but, eux qui n'avaient pas autrefois assez de salive pour lécher mes bottes, ils ne craignent pas de commettre la plus vilaine action qui soit au monde et que j'ai qualifiée avec raison d'ordure politique ; — mais, que diable, il leur faut de l'argent, les orléanistes sont là pour leur en donner ; et puis il faut bien aussi qu'ils puissent rentrer en grâce auprès de messieurs les opportunistes.

» Heureusement ils se trompent dans leurs calculs : leurs menées ne sauraient m'atteindre, et le mépris public aura bientôt raison d'eux. Regardez : ceux qui ont le plus trempé dans cette vilaine conspiration éprouvent déjà, car ils ont peur d'être englobés dans le même mépris, le besoin d'affirmer, ce qui est faux d'ailleurs, qu'ils n'y sont pour rien.

» Général BOULANGER. »

INFORMATIONS

RANC ET TRICOCHÉ

Pauvre Tricoché ! Infortuné général !  
Voici ce que Ranc lui décoche :

« De ce déballage, des révélations que nous devons aux anciens complices de M. Boulanger, il y a pour le parti républicain un enseignement à tirer : c'est que tout général, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, quels que soient ses services, qui prend *posture de politicien*, doit être immédiatement frappé. »

Soit ! répond la *Gazette*. Frappez Tricoché, le politicien des politiques.

Mais, pourquoi s'est-on donné tant de mal pour le faire élire ? Pourquoi Ranc s'est-il tant démené pour obtenir des voix en faveur de ce général ?

Le plaisir de le briser sur la roche Tarpeienne. Le plaisir de cogner.

La note gaie sur toutes les choses boulangistes est fournie par Paulus interrogé par le *Gaulois* :

« — Ah ! le général, s'est écrié Paulus, ce qu'on me l'a reproché ! Mais, monsieur, je ne l'ai pas « créé », le général Boulanger, je ne l'ai que « consacré ». Je ne puis créer personne. C'est ce que je réponds aux ambitieux qui me font demander de les lancer par mes chansons.

» Comprenez-moi bien. Le public est mon maître et je suis son valet ; pour que je garde la faveur de mon auditoire, il faut qu'aucune protestation ne s'élève parmi les spectateurs.

» Au moment où j'ai pris Boulanger, il y avait unanimité. Dès qu'il a commencé d'être discuté, j'ai introduit des variantes.

» Actuellement, il serait aussi impossible de chanter Boulanger que de chanter Ferry ou Constans. »

LE DUEL MERMEIX-LABRUYÈRE

La rencontre entre MM. de Labryère et Mermeix a eu lieu dimanche, à quatre heures, aux environs de Paris.

Au premier engagement qui a duré environ quarante secondes, M. Mayer-Lévy, témoin de M. Mermeix, s'étant écrié : « M. de Labryère

est touché... », M. Maxime Dreyfus, directeur du combat, a arrêté immédiatement le duel.

M. de Labryère, se dégageant à l'injonction de M. Dreyfus, a été touché au même instant à la partie interne du médius. Il a été constaté par les quatre témoins que M. de Labryère n'avait été auparavant atteint en aucune façon.

MM. les docteurs Pozzi et L. Piogey ont déclaré qu'étant donné l'état d'infirmité de M. de Labryère, ils s'opposaient à la continuation du combat.

M. de Labryère est décidé, paraît-il, si cette rencontre n'est pas recommencée, à envoyer dans les quarante-huit heures des témoins à M. Mermeix, contre le coup d'épée duquel il formulait, dans la soirée d'hier, un jugement sévère.

En attendant, M. Mermeix se trouve actuellement en face de plusieurs autres affaires.

Aujourd'hui, comme on le sait déjà, ses témoins, MM. Lacroix et Le Coite, vont reprendre leurs pourparlers avec M. Pierre Richard, député de la Seine, et Edouard Ducret, directeur du *Petit National*, témoins de M. André Castelin, député de l'Aisne et rédacteur en chef de la *Cocarde*.

Ce matin, également, M. Mermeix eut, comme nous l'avons annoncé, des témoins à MM. Millevoje, député de la Somme, et Henri Fouquier, député des Basses-Alpes. Nous croyons savoir que ce dernier refusera toute réparation à M. Mermeix.

LA FIN D'UN HOMME

On lit dans la *Cocarde* :

« Sur l'honneur, j'affirme que M. Mermeix a mis à profit, pour me frapper, le moment où, le combat étant suspendu sur l'ordre de M. Maxime Dreyfus qui le dirigeait, j'avais « rassemblé en arrière » et figé mon épée dans le sol.

» Sur le terrain même, et en présence des témoins, j'ai hautement reproché à M. Mermeix cet acte que j'ai qualifié de forfaiture et de félonie.

» DE LABRUYÈRE. »

On assure que les autres personnes auxquelles M. Mermeix avait envoyé ses témoins refusent toute rencontre avec lui.

Voici les noms des députés boulangistes du département de la Seine dont certains électeurs républicains réclament la démission :

5<sup>e</sup> arrondissement, Naquet ; 7<sup>e</sup>, Mermeix ; 8<sup>e</sup>, Marius Martin ; 13<sup>e</sup>, Paulin Méry ; 15<sup>e</sup>, Eugène Farcy, Laguerre ; 17<sup>e</sup>, Le Senne, Ernest Roche ; 18<sup>e</sup>, Laisant, Saint-Martin ; 19<sup>e</sup>, Granger ; arrondissement de Saint-Denis : Goussot, Revest, Laur, Boudeau ; arrondissement de Sceaux : de Belleval, Pierre Richard.

CONCILIATION

M. Constans a obéi au Conseil municipal du Havre ; il n'a pas eu le courage de résister, et a fait réapposer les scellés sur la chapelle des Dominicains. Une protestation contre cet acte administratif d'exception a été formulée. On voit que la République reste docile aux sectaires.

## DÉSASTRES AU SOUDAN

Des lettres arrivées de Kayes (Soudan français) à Saint-Louis du Sénégal, le 4 courant, annoncent que les marchandises, les valeurs et les constructions du commerce et du gouvernement ont été détruites par une inondation subite survenue pendant la nuit.

Les pertes sont énormes et il y a de nombreuses victimes.

Par suite de la perte des munitions, des vivres et du matériel anéanti par l'inondation, la prochaine campagne du Soudan est compromise. Médine et Bakel sont menacées.

Toutes les lignes télégraphiques du fleuve sont rompues.

## INONDATIONS EN AUTRICHE

On télégraphie de Vienne que les dommages causés par les inondations en Autriche sont évalués à une centaine de millions.

Les récoltes de pommes de terre et de betteraves sont presque entièrement perdues.

## L'INCENDIE DE SALONIQUE

Le consulat de France n'a pas souffert de l'incendie.

Aucun magasin français n'a été atteint.

## ANARCHISTES

Les anarchistes de Roubaix font parler d'eux :

« Le groupe anarchiste avait organisé pour samedi soir une réunion publique dirigée contre l'organe socialiste le *Cri du Travailleur*, qui était accusé d'être l'organe de la préfecture dans les affiches posées le matin.

» L'organisateur de la réunion est un nommé Lorion, auteur de l'attentat commis contre les rédacteurs de la *Dépêche de Lille*, en mai dernier, et condamné pour ce fait à un an de prison. Comme un mandat d'amener existait contre lui, les agents le guettaient.

» Vers cinq heures, dans un estaminet, rue Franklin, deux agents montèrent à sa chambre. Il ouvrit sa porte, ayant un revolver à chaque main.

» L'agent Hugghe reçut d'abord une balle en pleine poitrine.

» Lorion continua à tirer plusieurs balles. Hugghe reçut une deuxième balle dans le dos, et l'agent Calonne en reçut une dans l'avant bras. Lorion, toujours tirant, s'élança au milieu des deux agents et s'enfuit. Les agents blessés se mirent à sa poursuite, et à quatre cents mètres plus loin, aidés d'un troisième agent nommé Brouillard et de la foule, ils l'arrêtèrent.

» L'agent Brouillard et un passant nommé Max essayèrent le feu de plusieurs coups de revolver sans être touchés. Les trois agents ont amené eux-mêmes Lorion au poste. Interrogé par le commissaire central, Lorion a répondu :

« Je suis souffrant, ne me faites pas de mal. Je suis anarchiste. »

» Il a été écroué.

» On attend le parquet. Les poches du meurtrier étaient bourrées de balles de revolver.

» Les blessés vont assez bien. Les balles ont été extraites. »

La réunion du soir a eu lieu quand même, mais les incidents de la journée avaient mis du froid.

Le tapage n'a pas recommencé.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### École d'application de cavalerie de Saumur

OFFICIERS-ÉLÈVES DE SAINT-CYR

LISTE des Officiers-élèves de l'École spéciale militaire désignés pour suivre les cours de l'École de Saumur en 1890-1891.

MM.	MM.
1 Elie de Beaumont (Jean).	42 De Marolles.
2 Janet.	43 Huyot.
3 De Sainte-Péreuse.	44 Des Forts.
4 De Lagarde.	45 De Tilière.
5 Babinet.	46 Soulé.
6 Noizet.	47 Lavernolle.
7 Dutach.	48 De Breuille.
8 Roullaire.	49 Cabarrus.
9 Mareau.	50 De Monval.
10 Des Marands.	51 De Ganay.
11 De Guillebon.	52 Legendre (E.).
12 Poucin.	53 De Bridieu.
13 De Brémont (F.).	54 De la Vergne.
14 De Rosny.	55 D'Huart.
15 Delafon.	56 De Brignac.
16 De Cools.	57 Blavier.
17 Berge.	58 Constantin.
18 De Fournas.	59 De Montaignu.
19 Parmentier.	60 De Monchy.
20 De Lesseux.	61 Brice.
21 Aubert.	62 De Lustrac.
22 De la Hille.	63 Buisson.
23 Des Courtis.	64 De la Besse.
24 De Magy.	65 Blin.
25 Meyssonier.	66 De Bournazel.
26 De Petigny.	67 Saint-Clair.
27 Devanlay.	68 De Barbançois.
28 Des Vallières.	69 D'Ozonville.
29 Segerand.	70 De Champsavin.
30 De Chalain.	71 De Prévoisin.
31 Zentz.	72 Thomas (J.).
32 Chanoine.	73 Blachère.
33 De Lécluse.	74 Gallois.
34 La Salle.	75 Haas.
35 De Gourden.	76 De Montlivault.
36 Muller.	77 De Plœuc.
37 Des Chaux.	78 Dupuy.
38 De Bonnefoy.	79 Le Masson.
39 Legendre (O.).	80 De Montauzon.
40 Paris.	81 De Ravinel.
41 Dommanget.	82 Khaznadar, élève indigène.

### NOS SAINT-CYRIENS

Le général Cailliot, commandant le 40<sup>e</sup> corps d'armée, inspecteur général de l'École spéciale militaire, a transmis au ministre de la

guerre le classement de sortie des deux promotions de Saint-Cyr.

Les examens de fin de cours ont été très remarquables pour les 400 élèves à nommer sous-lieutenants d'infanterie ou de cavalerie le 1<sup>er</sup> octobre.

Ceux de la promotion de première année ont été un peu moins bons ; le chiffre des punitions a été reconnu trop élevé par l'inspecteur général qui a prescrit de faire redoubler quelques futurs officiers.

### EN CHASSE

On ne rencontrait, dimanche, dans la campagne, que Nemrods à la mine affairée, équipés militairement, chaussés de guêtres ou de bottes et précédés de chiens allant et furetant dans les fourrés et les haies.

Les pif ! paf ! retentissaient à chaque instant.

Nous avons appris, de la bouche de plusieurs chasseurs, que la journée, malgré le vent qui a soufflé assez fort, n'avait pas été trop mauvaise, et qu'aucun d'eux n'avait été contraint de passer chez le marchand de gibier, pour ne pas rentrer bredouille à la maison.

Tant mieux !

### Les grandes manœuvres

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Samedi, nos troupes ont opéré entre l'Angennerie et Chanceaux, à dix kilomètres de Tours. L'ennemi était représenté par le 77<sup>e</sup> de ligne, venant de Cholet, une partie du 66<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> hussards et une batterie du 20<sup>e</sup> d'artillerie.

» Dès 7 heures du matin, l'ennemi occupait la ferme de la Sillonnière, le parc du château de la Chute et toutes les hauteurs qui dominent la plaine de la Choisille et celle de Chanceaux. A 8 heures, les dragons et, à leur tête, le général Danloux, venaient reconnaître les positions de l'ennemi. Bientôt après, arrivaient nos chasseurs à pied, qui formaient l'avant-garde : on tire les premiers coups de fusil, on fait des travaux de campagne : fossés pour abriter les tirailleurs, barricades en travers des routes, etc...

» Mais, ce n'est encore qu'une guerre d'escarmouches, on tire quelques feux de salves sur les patrouilles ou les reconnaissances. Comme aucun des deux partis ne se sent assez fort pour commencer l'attaque et surtout qu'il est l'heure de la soupe, on mange tranquillement en présence de l'ennemi. C'est à midi seulement qu'arrivent les troupes qui doivent soutenir les chasseurs à pied et tenir tête à l'ennemi.

» Midi sonnant, les premiers coups de canon sont tirés des fermes de la Sillonnière et de la Bodinière. Déjà, en effet, l'horizon s'est obscurci et le plateau sur lequel est situé Chanceaux s'est couvert de poussière. Les troupes

débouchent dans la plaine et se déploient en tirailleurs. L'artillerie part au grand trot et prend position pour répondre au feu de l'ennemi. La bataille va commencer. On ne distinguera bientôt plus que le crépitement de la fusillade et le canon qui tonne de toutes parts. Le château de la Chute et la ferme de la Sillonnière sont le centre des opérations et le but principal de l'attaque.

» L'ennemi, débordé par les troupes qui arrivent de tous côtés, se jette dans les bois qui avoisinent le château. On le poursuit au pas de course, baïonnette au canon, tandis que sonne la charge. On a alors le spectacle fort curieux d'un combat au milieu des bois : chaque arbre est un obstacle derrière lequel le soldat qui bat en retraite cherche un refuge, et la solitude qui résonne d'un écho sonore a quelque chose de sublime.

» A 2 heures, l'ennemi était rejeté sur la lisière et le général Villain faisait sonner le refrain du corps d'armée suivi de la sonnerie de l'assemblée ; c'est le signal qui met fin à la manœuvre. Samedi soir, les soldats ont bivouaqué sur les Landes au sud-est de l'Angennerie : à une heure du matin il y a eu marche de nuit, un combat dans la matinée. Ils se sont reposés le soir et toute la journée d'hier dans les environs de Reugny. Mardi (aujourd'hui) est en effet la première des « grandes journées de manœuvres. » — G. M. »

### SAUMUR

**Accident de voiture.** — Avant-hier, dans la matinée, M. Michel Taveau, champagniseur à Saint-Florent, revenait en voiture de la Croix-Verte quand, arrivé rue Beaurepaire, son cheval s'abattit. Les brancards furent brisés sur le coup et M. Taveau, passant par-dessus le cheval, fut précipité sur le pavé. Tous ceux qui se trouvaient là s'empressèrent autour de lui et le relevèrent, car il était resté étendu sans mouvement. On le mit dans un fauteuil et on le transporta chez M. Martin, tailleur, où les premiers soins lui furent donnés.

On avait craint tout d'abord qu'il n'eût quelque membre brisé, mais on ne remarqua sur lui qu'une légère éraflure aux genoux ; cependant des lésions internes sont à redouter.

Il a été ramené en voiture, à son domicile, à Saint-Florent.

Hier, l'état de M. Taveau laissait à désirer, et on attendait l'arrivée du médecin pour savoir à quoi s'en tenir sur son compte.

**Accident.** — Plusieurs enfants, parmi lesquels le jeune Patenotte, habitant rue Courcouronne, faisaient partir des pétards rue Saint-Nicolas.

En ce moment, la domestique de M. Maurice-Delaunay vint à passer, et un pétard lui éclata dans l'œil.

M. le docteur Yvert, médecin-major de l'é-

## MOEURS MARITIMES

### FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

A mesure que le jour grandissait, l'eau se faisait plus verte, de ce vert indéfini qui miroite et mue. Une brise s'était levée au sud ; elle mettait des rides d'argent sur toute la surface moirée.

En un clin d'œil, les îles et la côte furent ceintes d'un ruban d'embruns dans la mousse duquel le prisme étala son arc-en-ciel. En même temps, les vagues se grossirent, s'enflèrent, se firent plus hardies et plus pressées. Des blocs entiers se fondirent dans la mer, comme s'ils s'affaissaient, lentement, usés, rongés par le flot.

L'escadre arrivait maintenant en vue de l'île. Simultanément les couleurs furent hissées aux cornes de brigantines. On put voir à l'arrière des bâtiments les pavillons se déployer sur les drisses et battre l'air de leurs faceyments

joyeux. Même à cette distance, tant les timoniers allaient vite à la besogne, on eût dit l'inflammation rapide d'une rampe de gaz s'allumant sous le porte-feu d'un lampiste.

Ce furent d'abord les deux torpilleurs qui arrivèrent à la hauteur de l'îlot. A l'épaisseur de la fumée, au déhanchement de la marche, il devint visible qu'ils pressaient leur allure.

Puis, le premier des cuirassés, maintenant tout blanc sous le grand jour, se trouva dans le parallèle du roc, allongeant les gueules de ses canons immobiles. Tout à coup, ces gueules s'empanachèrent de fumée blanche. L'air vibra sous le frémissement de ces tonnerres. De la terre, le canon de la citadelle de Granville répondit. Et pendant quelques minutes, il y eut un échange de saluts grandioses. Toute l'escadre défila de la sorte ; puis, obliquant décidément, elle gagna la côte.

Le spectateur solitaire avait retiré de sa poche une paire de jumelles. Il les braqua sur le point où les bâtiments venaient de stopper. Grâce à la puissance du rapprochement, il put discerner les faits qui s'accomplissaient là-bas. Un aviso était sorti du port et une baleinière s'en était détachée qui avait mis le cap sur le vaisseau amiral. Il y eut une façon de

transbordement après lequel la baleinière regagna l'avis. Derechef, le canon tonna, régulièrement, espaçant méthodiquement ses salves, auxquelles, de la terre, une autre artillerie répondait. Puis il sembla au contemplateur qu'une musique jouait. Bientôt il n'en douta plus. Le vent, fléchissant à l'est, apportait, merveilleusement adoucies et fondues, les sonorités des cuivres.

Le solitaire abaissa sa lunette et passa sa main gauche sur ses yeux. Mais l'instant d'après, fébrilement, il y rattacha son regard. Tout au bout du verre qui abrégait les distances, l'un des vaisseaux présentait son arrière puissant, et un nom s'y lisait, en lettres d'or, que le jeune homme prononça d'une voix sourde :

— Le *Marengo* !

Ce nom devait être pour lui le résumé de quelque poignant souvenir, car, pendant quelques minutes, l'inconnu cessa de regarder. Les bras croisés, serrant fiévreusement les jumelles entre ses doigts contractés, il laissa ses yeux vagues s'abaisser au pied même de son piédestal de granit, que le flux enveloppait de plus en plus, comme si une attraction de l'abîme l'eût sollicité à se laisser choir dans l'é-

cume des vortex.

Un coup de canon l'arracha à sa contemplation douloureuse.

L'escadre reprenait son chemin.

Elle changea de route, et, laissant Granville à bâbord, gagna la haute mer, selon l'oblique qui régulièrement aboutit à Saint-Malo. Le jeune homme la vit fuir maintenant plus alerte, marcher vers le sud-ouest.

D'énormes volutes de fumée couvrirent les cheminées, dépassant et couronnant les mâts. Les masses lentement estompées déclinèrent sous le rayon visuel. Géants tout à l'heure, les cuirassés devinrent des pygmées, des coques de noix perdues sur l'immensité limpide et tranquille.

Et cela même ne dura pas. L'Océan circoncrivit ces points errants comme une tache, les enserrant de plus en plus, les mêlant ensemble. Un moment, mâts et vergues, coques de fer et coques de tôle ne formèrent plus qu'un assemblage de lignes et de points. Puis, quand la limite de l'horizon de mer fut atteinte, il n'y eut plus qu'une ombre, quelque chose de mouvant et de visible sur le ciel clair, comme des goélands qui battent de l'aile sur les crêtes écumeuses ; puis encore une tache de fumée,

cole, qui lui a donné des soins, lui a retiré de l'œil des grains de poudre et a dit que la prunelle était atteinte.

**VAUDELNAY-RILLÉ. — Accident mortel.** — Mercredi dernier, le sieur Guillot, âgé de 54 ans, demeurant à Argenton-l'Eglise, arriva à 5 heures du matin, avec un âne et une charrette, chez M. Chevalier, chaudronnier, à la Gazelle, commune du Vaudelnay, pour prendre un chargement de chaux. Guillot détela son âne et le mit sous un hangar; tout à coup, il reçut deux violents coups de pied de l'animal dans le bas-ventre. A ses cris, le personnel de la maison Chevalier vint à son secours, et le transporta sur un lit; on manda le docteur Gaudrey qui arriva aussitôt. Mais une péritonite suraiguë se déclara et le malheureux mourut cinq heures après l'accident, dans d'horribles souffrances.

La veuve Guillot a réclamé le corps de son mari pour le faire enterrer à Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres), ce qui lui a été aussitôt accordé.

#### ARRESTATIONS

La gendarmerie de Veziens vient d'arrêter deux repris de justice, récemment sortis de Fontevault, où ils avaient purgé une condamnation à trois années pour vol.

Ces individus avaient, la semaine dernière, volé 35 francs dans le tiroir de M. Robineau, marchand à Cholet, rue Nationale, pendant qu'ils lui achetaient un morceau d'étoffe. Ils s'étaient ensuite dirigés sur Veziens; là, ayant continué leurs opérations, ils furent cueillis par les gendarmes.

**ANGERS. — La banlieue au pillage.** — Après avoir parlé de deux vols commis dans la banlieue d'Angers, le *Journal de Maine-et-Loire* fait les réflexions suivantes :

« Si nous sommes bien informé, c'est au nombre de trente que les faisans de M. Desvannes ont été pris en plein jour.

» D'ailleurs, les maraudeurs ne se gênent nullement. Fiers de l'impunité constante dont ils jouissent, ils se promènent par groupes de cinq ou six et souvent plus nombreux encore, sur les routes et dans les chemins qui bordent les propriétés où ils espèrent trouver du butin.

» On les rencontre sur la route de Saint-Barthélemy, sur la route de Paris et aux alentours, dans le voisinage de la Baumette, en un mot un peu partout.

» Quand un cultivateur ou un propriétaire veut les arrêter dans leur pillage, ils l'insultent et le menacent.

» Aussi nous pouvons assurer que les particuliers sont disposés à se faire justice eux-mêmes.

» Quand deux ou trois de ces vauriens au-

ront reçu du plomb dans le dos, leur exemple inspirera probablement aux autres un peu plus de respect pour la propriété. »

**Jambe cassée.** — Dimanche, le jeune Rousseau, âgé de 14 ans, demeurant au Chêne-Vert, quartier de la Chalouère, était à se balancer au gymnase de Tivoli, lorsque, tout à coup, il tomba. Ce pauvre garçon s'est cassé une jambe. Il a été conduit à l'hôpital.

**Pendu.** — Samedi, le sieur Springel, âgé de 50 ans, ouvrier cordonnier, a été trouvé pendu près la gare Saint-Serge.

On ignore la cause de ce suicide.

#### POLICE CORRECTIONNELLE D'ANGERS

Audience du 6 septembre

Présidence de M. COLIN, vice-président

L'AFFAIRE DE LA RUE DU MUSÉE

Samedi dernier a comparu, devant le tribunal correctionnel, le charretier Montauban, Pierre, qui avait occasionné une véritable petite émeute contre la police dans la rue du Musée.

On se rappelle que Montauban s'était installé sur un montauban, impasse Saint-Eloi, et ne voulait pas quitter les lieux : « J'y suis, j'y reste ».

Plusieurs femmes, ainsi que le maître de la maison, avaient en vain essayé de le faire sortir. Du haut de son siège, Montauban avait répondu par de grossières injures. Force fut donc d'appeler la police pour expulser cet individu.

Quand les agents arrivèrent, Montauban dormait sur son lit improvisé. Réveillé par les gardiens de la paix, il ne se montra pas plus respectueux à leur égard qu'envers le public. On dut le pousser dans la rue. Mais, là, il refusa de marcher et surtout d'emmenager sa charrette qu'il avait abandonnée et qui barrait le passage.

Aux injonctions des agents il répliqua par des insultes et des coups de fouet. Il fallut donc recourir à des moyens énergiques pour décider Montauban à marcher. C'est alors que deux ou trois femmes sensibles prirent fait et cause pour l'ivrogne et amentèrent tout le quartier contre les gardiens de la paix. Un ancien gendarme même, nommé Mollard, qui n'avait pas vu le commencement de la scène, se laissa entraîner et il alla jusqu'à délier les mains de Montauban.

Depuis, Mollard a fait ses excuses à la police et au parquet; il en a été quitte pour vingt-quatre heures de violon.

Quant à Montauban, c'est un bon garçon de 21 ans qui regrette bien aussi de s'être enivré ce jour-là; autant qu'il peut s'en souvenir, il avoue qu'il avait tort et grand tort; et il prétend aussi que la foule, en prenant son parti, n'avait pas peu contribué à l'exciter contre les agents. Ces derniers sont bien du même avis.

#### II

Vive la saison qui ramène les baigneurs !

La Manche, la Manche redoutée, affirme son nom dès les premières courbes de la Normandie. Au moment de pratiquer l'étroite fracture du Pas-de-Calais, elle se resserre entre la France et l'Angleterre, s'irrite des obstacles, éclate en fureurs soudaines, bat les falaises et les grèves, et le reste de son temps, elle le passe à arrondir des galets, à poudrer de sable la bordure granitique des côtes et à salir ce sable avec du varech, pour la plus grande satisfaction des fabricants de soude.

Cette année-là, juillet avait été superbe et août commençait brûlant. Aussi les Parisiens empressés accouraient-ils au rivage. De Saint-Lunaire à Dunkerque, les stations étaient toutes « garnies ». L'argent affluait et circulait, et chacun sait que les saisons d'eaux sont les Lupercales de notre époque, attendu que ces jours-là tout hôtelier, tout épicier, tout voiturier, tout logeur en garni, a le droit de voler très inconsciemment, — c'est-à-dire en mettant la conscience dans sa poche, — les honnêtes gens qui viennent leur demander asile.

Granville avait reçu ses visiteurs habituels et même extraordinaires. La plage de Saint-

Montauban en est quitte pour 30 fr. d'amende.

Si le bureau central de police avait communiqué à la presse des renseignements sur cette affaire, les journaux auraient su à quoi s'en tenir et auraient présentés la scène sous son véritable aspect. (*J. de Maine-et-Loire.*)

#### EXPLOSION DE DYNAMITE

A La Rochelle, une explosion s'est produite, au dépôt de dynamite du bassin de la Pallice, dans le baraquement situé entre le petit port de service et les formes de radoub.

L'explosion a été produite par une cartouche de dynamite de quatre mètres de long, qui était destinée à faire sauter une digue qui se trouve dans le port.

Cette cartouche avait été placée à la chaleur, près d'un dépôt, dans lequel se trouvaient 400 kilos de dynamite. Ce magasin a sauté.

Au moment de l'explosion, on a vu, au milieu des débris, voler en l'air des membres humains.

Ils sont retombés en charpie, formant une véritable bouillie.

Il y a sept morts, dont cinq étaient mariés et laissent seize enfants. Quatre hommes ont été blessés, dont un si grièvement qu'on s'attend à le voir mourir d'un moment à l'autre.

Par un hasard vraiment surprenant, un ouvrier qui a été projeté à vingt mètres n'a eu aucune contusion.

Cette catastrophe cause une grande émotion.

#### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 8 septembre 1890.

Le marché a traversé très heureusement la liquidation mensuelle et nos rentes y ont trouvé encore l'occasion de nombreux progrès. Le 3 0/0 progresse en huit jours d'un franc 30 centimes et finit à 96 fr. Le 4 1/2 0/0 termine à 106.80.

Les sociétés de crédit participent, presque toutes, au mouvement des rentes. Le Crédit foncier s'élève à 1,332.50. Les obligations foncières et communales donnent lieu à des transactions très nombreuses et conservent d'excellentes tendances. Il n'y a aucune distinction à faire entre les unes et les autres au point de vue des garanties qui sont de l'ordre le plus élevé. La Banque de Paris accuse avec une fermeté remarquable de 855 à 865. La Banque d'escompte s'inscrit à 332.50 et ne s'arrêtera pas là. Les importantes sociétés qu'elle a créées ou soutenues lui doivent une plus-value incontestée.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 805 et trouve à ce cours d'excellents achats. Le Crédit mobilier persiste dans ce mouvement de hausse à 450 et tout fait prévoir qu'il ne tardera pas à arriver au pair. La Société générale, suivant en cela l'allure que nous avons toujours prévue, s'inscrit à 507.50. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Banque nationale du Brésil s'affermir dans le haut cours de 625.

L'épargne fait toujours un excellent accueil aux obligations des immeubles de France à cause de leur solidité et des avantages que procure le remboursement à 1,000 fr. ils sont à 387.50.

Pair, ce rendez-vous des moyennes fortunes et des familles nombreuses, regorgeait de monde. Le parcours de la ville à la plage est si facile. On monte si allègrement la côte de quarante-cinq mètres qui mène à la plate-forme de l'église Notre-Dame, et, de là, la mer qui s'étend du cap Lihou aux îles Chausey, est si merveilleuse, que l'on se porterait en plus grand nombre sur ce point de la côte, si l'on connaissait mieux, au sein de nos agglomérations urbaines, les admirables tableaux qu'on peut être appelé à y contempler.

A la descente de la côte qui s'abaisse en pente douce vers Saint-Pair, parmi les ondulations du mamelon central de Granville, se dresse un chalet tout neuf, construit en briques, entouré de baliveaux naissants et déjà flétris par les vents salés. S'ils en réchappent, il est probable qu'ils deviendront, le temps aidant, de ces arbres magnifiques dont la Normandie s'enorgueillit, et qui, après avoir pâti des souffles iodiques, finissent par leur emprunter une santé exubérante. Rude épreuve, toutefois, car il en est des plantes comme des humains : l'air trop vif fortifie tous ceux qu'il ne tue pas d'emblée.

On n'a pas oublié que les obligations de Porto-Rico jouissent d'une première hypothèque sur les lignes de San Juan et Porto-Rico à Ponce (275 kilomètres) et d'une délégation spéciale sur les sommes garanties par le gouvernement espagnol. Une partie de la ligne va être ouverte à l'exploitation ces jours-ci. Le titre s'inscrit à 286.27 et est très demandé.

La Compagnie des chemins de fer régionaux des Bouches-du-Rhône, qui détachera le 1<sup>er</sup> octobre son coupon de 43.45, s'inscrit aux environs de 525. Jouissant de la garantie de l'Etat, et avec la parité des autres valeurs similaires, elle devrait être au moins à 560. Le cours actuel est donc des plus favorables aux achats.

Les actions de la mine d'argent Silver Gance dont on nous annonce la prochaine apparition sur le marché seront bien accueillies des capitalistes. Rarement, en effet, une affaire minière se sera présentée dans des conditions plus favorables et plus avantageuses. Le district du Canada où est située la Silver Gance est connu comme le plus riche du globe, c'est celui de la Montagne d'argent. La concession comprend un filon de plus de 10 pieds de large qui la traverse dans toute sa longueur. On y trouve de l'argent natif et les évaluations des personnalités les plus compétentes n'hésitent pas à fixer à 120 0/0 le rendement annuel qu'une semblable mine exploitée pourrait donner au capital.

Les Etablissements Eiffel accusent une vive reprise aux environs de 560.

Nous retrouvons l'Hispano-Néerlandaise à 29.25; c'est encore un cours d'attente malgré la prime de 4.25 que le titre a acquise depuis sa récente émission. La concession de Plinio ne tardera pas à donner des résultats éloquentes et confirmant ce que nous avons toujours dit au sujet de cette valeur.

Les Pierrières de Ceylan se traitent à 55.

Les Gold Trust font 48.

Les Chemins économiques sont fermes à 445.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac  
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

### Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Jacques  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

#### Avis aux Chasseurs

### ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte	Pâtés de foie gras truffé,	Depuis 1 fr. 25 la boîte
	— de faisan,	
	— de grives,	
	— d'alouettes de Pithiviers,	
	— de bécaasses,	
	Rillettes de Tours,	
	Civet de lièvre,	
	Galantine de bœuf,	
	— de jambon,	
	Etc., etc., etc.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ronde, bientôt effilochée et diffuse, puis... plus rien.

C'en était fait. La vision avait passé. Le fanôme de la vie ardente, de la gloire superbe, des triomphes par la lutte, venait de traverser le tableau enchante. Il ne restait plus que le cadre de la seule éternité que l'homme perçoit en ce monde, celle de la mer mobile et capricieuse, étalé en ce moment sous le soleil du zénith. L'abîme demeurait avec sa voix murmurante, et au-dessus de l'abîme, ce morceau d'une terre brisée dont une volonté plus haute avait dispersé les débris à la surface de l'Océan.

Et sur ce morceau de terre, debout près d'une tombe, un vivant, immobile, contemplant alternativement l'infini des ciens et de la mer, enfermant le néant de l'homme.

Un soupir gonfla sa poitrine; une plainte vint à ses lèvres :

— Et moi aussi j'ai été tout cela !

Alors, comme honteux de sa faiblesse, de ses regrets, il s'agenouilla sur la pierre, et, gravement, il murmura :

— Pour toi, Jeanne, c'était pour toi !

C'était, parmi les habitués des deux plages, un sujet à commentaires que la vue de ce chalet ouvrant pour la première fois ses huit fenêtres sur la mer.

On l'avait achevé de bâtir en mai, après l'avoir commencé en janvier; on venait de le meubler en juillet, et déjà, selon l'expression consacrée, il se trouvait des gens pour en « essayer les plâtres ».

Or, ceux qui habitaient ainsi cette demeure improvisée n'étaient point des locataires, mais bien les propriétaires eux-mêmes. M. de Buheil, riche financier parisien, et sa fille Jeanne, dont la rumeur qui l'avait précédée disait qu'elle était belle à miracle.

M. de Buheil et sa fille n'arrivèrent pas seuls à Granville. Mlle Jeanne avait une demoiselle de compagnie, chaperon passablement nécessaire à cette beauté tyrannique. En outre, deux dames et deux petites filles, ces dernières âgées de douze à quinze ans, faisaient escorte, le tout sans préjudice d'une garde d'honneur formée par MM. Gustave de Mailans, Georges Dujardin et Paul Hautfron, trois des plus renommés sportsmen de la capitale, et l'Anglais Davis Elphinstone, champion de tous les jeux et distractions du Royaume-Uni, le plus infatigable nageur de l'Europe.

(A suivre.)

